

**RÉPONSE AU POSTULAT****« POUR LA REVITALISATION DU COMMERCE LOCAL À SION »**

Les commerçants séduinois jouent un rôle important dans l'animation du centre-ville et participent activement à l'attractivité de Sion. Ils attirent consommateurs et touristes par l'animation des rues et des quartiers. Cela étant, ils vivent une période de transformations et d'incertitudes depuis plusieurs années qui entraînent des changements qui vont en s'accéléralant. A l'instar des toutes les autres villes romandes et même au-delà des frontières suisses, Sion n'échappe pas aux modifications d'habitudes d'achats et aux difficultés du commerce de proximité en ville que celles-ci impliquent.

De ce constat, nous avons lancé la réflexion « Cœur de Ville ». Ce projet fait écho aux préoccupations du conseil général exprimées ces derniers mois par plusieurs questions écrites et par ce postulat déposé en décembre 2024.

Le projet « Cœur de Ville » répond aux points évoqués dans le postulat et, à plus large échelle, à la problématique du commerce local. L'agenda de celui-ci permet de voir les actions qui seront menées à court et moyen terme et celles qui le seront à plus long terme. Il convient en effet de préciser que « Cœur de Ville » se déploiera sur plusieurs années et évoluera au gré des échanges et collaborations avec les acteurs concernés.

Le premier axe sur lequel nous travaillons est l'intensification de nos relations avec les acteurs et parties prenantes. Il nous semble en effet essentiel de les entendre afin de comprendre la réalité du terrain et évoquer avec eux leurs préoccupations et leurs attentes. Des échanges et des contacts réguliers ont été mis en place.

- Création de la commission consultative de l'économie qui regroupe des entrepreneurs locaux, les présidents des associations faitières (Sion Commerces et Services et les Arts et Métiers de Sion, Société de développement) et la direction de Sion Tourisme SA.
- Participation systématique (depuis quelques mois) d'un représentant du service économie et énergie aux séances de Sion Commerces et Services (en tant qu'invité aux séances de comité, rencontres entre les commerçants, etc.)
- Participation à des groupes de travail avec des commerçants, des associations ou des organisateurs d'événements/manifestations par le service.
- Echanges et discussions régulières avec la direction de l'UCOVA afin d'élargir notre champ de vision.

Ces discussions nous permettent d'être au contact direct du terrain et ainsi obtenir des informations concernant les inquiétudes des commerçants, telles que :

- Le changement du comportement d'achat des clients avec l'engouement croissant du commerce digital en Suisse (+500mio en 2024, source UCOVA), et plus particulièrement des plateformes étrangères. Pour preuve, il suffit de se pencher sur la déferlante des grandes plateformes chinoises que sont Aliexpress, Temu ou encore Shein qui inondent le marché suisse de produits à bon marché sans frais de douane et sans frais de port. Les leaders de la distribution en Suisse ne s'y



# SION

trompent pas et font, eux aussi, par le développement de leur plateforme en ligne, peser une concurrence importante sur les commerces physiques. D'autres exemples, comme Yves Rocher et Esprit ou bientôt Ulla Popken, vont même jusqu'à totalement changer leur stratégie de vente en se concentrant uniquement sur le digital et en fermant ainsi leurs magasins avec les impacts que nous connaissons, pour Sion aussi.

- La diminution du temps de fréquentation dans les magasins physiques.
- La mobilité et la versatilité de la clientèle.
- Le niveau relativement élevé des loyers commerciaux.
- Le développement de commerces dans les lieux de transit de type gares.
- L'émergence de nouvelles formes de commerces hybrides et temporaires.
- Le télétravail qui rend les clients plus sédentaires.

En deuxième axe, nous avons mandaté la société atypic. avec comme missions :

- L'analyse de l'état actuel de notre ville commerciale.
- L'identification des leviers à disposition de la ville et de ses acteurs permettant la dynamisation de l'attractivité commerciale de Sion.

De ce travail a émergé un catalogue de 30 mesures regroupées en 10 thématiques résumées ci-dessous. Ces mesures ont été présentées et discutées à la commission consultative et aux différents acteurs qui les ont critiquées et amendées.

1. **Communication** avec des mesures comme des campagnes thématiques lors de périodes intéressantes économiquement (Noël, Pâques, Fêtes de fin d'année, etc.) sur les réseaux et dans les médias, des capsules vidéos permettant de découvrir une rue commerçante ou encore des campagnes testimoniales « j'achète local » en collaboration avec l'UCOVA au niveau du canton.
2. **Occupation des rez-de-chaussée vacants**, par l'habillage de vitrines afin d'éviter un sentiment de vide, l'occupation ponctuelle de locaux par des expositions éphémères, ou encore des opérations pop-up de commerces éphémères.
3. **Mobiliser et fédérer les acteurs**. Un premier pas a été effectué avec la création de la commission consultative de l'économie, mais nous souhaitons aller plus loin en impliquant les agences immobilières et les propriétaires de locaux commerciaux.
4. **Proposer des expériences** aux consommateurs par la mise en avant de manifestations existantes ou nouvelles. Par la création de parcours thématiques permettant de lier tourisme et shopping ou encore par le soutien à la livraison des courses à domicile par dring-dring.
5. **Aides aux commerces et démarchage d'enseignes**. Un effort particulier sera déployé dans la recherche de nouvelles enseignes. Nous souhaitons également aider les commerçants à développer leur présence digitale en cofinçant des formations ad hoc. Dans cette thématique, deux mesures additionnelles ont été proposées à la commission consultative : l'achat par la ville de locaux commerciaux afin de le relouer à des tarifs préférentiels et des aides à l'installation pour des nouveaux commerces. La commission estime que ces deux mesures faussent la concurrence et demande à la Ville de ne pas les mettre en place.

6. **Connaître et identifier.** Afin de pouvoir établir un diagnostic de la situation, il est important de connaître la cartographie des rez-de-chaussée actifs et monitorer les habitudes des consommateurs.
7. **Continuer à proposer des aménagements urbains de qualité.** La ville de Sion est souvent citée en exemple pour la qualité de ses aménagements urbains. Il est important de continuer dans cette voie.
8. **Garantir des conditions-cadres** permettant le développement du commerce. Il convient de rappeler que la ville de Sion s'efforce de proposer des conditions cadres attractives pour le développement du commerce en ville, mais qu'il n'est pas possible de se substituer à la responsabilité individuelle et entrepreneuriale des commerçants. Parmi les conditions cadres à garantir, nous pouvons mentionner la politique tarifaire attractive des parkings souterrains (première heure gratuite, gratuité sur le temps de midi et du vendredi 17h au samedi minuit) et la gratuité des transports publics du vendredi 17h au samedi minuit. Au niveau réglementaire, il a été rappelé par courrier à tous les propriétaires de locaux commerciaux en rez-de-chaussée en zone vieille ville la teneur de l'art. 96 du RCCZ.
9. **Innovation.** L'UCOVA souhaite développer deux projets innovants à moyen terme, une carte de paiement locale et une place de marché digitale. Nous allons accompagner ces démarches qui doivent permettre une revitalisation et une valorisation du commerce local.
10. **Gouvernance et ressources.** Afin de piloter ce projet, il est important de pouvoir affecter des ressources. La modification du cahier des charges de la collaboratrice économique avec un rôle de city manager permet d'y faire face. Des budgets pour réaliser les mesures décidées doivent également être alloués. Ce processus se fait dans le cadre de l'élaboration du budget ordinaire.

Comme indiqué plus haut, ce catalogue d'idées a été soumis aux acteurs concernés. Les discussions ont permis de prioriser les mesures à mettre en place. Un plan d'actions sera établi chaque année, en collaboration avec les acteurs.

Ainsi, pour les mois prochains, les actions suivantes sont en cours d'activation ou seront déployées :

	2025		2026	
<b>COMMUNICATION</b> Campagne Noël en association avec les commerçants et le marché de Noël  Campagnes thématiques tout au long de l'année  Capsules vidéo  Campagne « J'achète local » en collaboration avec l'UCOVA	Noël	Fr. 10'000.-	Noël	Fr. 10'000.-
		Fr. 10'000.-		Fr. 10'000.-
			4 x dans l'année	Fr. 8000.-
				Fr. 40'000.-
<b>OCCUPATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE VACANTS</b> Habillage de vitrine  Occupation ponctuelle - art  Opopop – appel à projet à lancer au printemps 2026	1 vitrine	Fr. 4500.-	3 vitrines	Fr. 13'500.-
			10 vitrines	Fr. 15'000.-
				Fr. 45'000.-
<b>MOBILISER LES ACTEURS</b> Rencontre avec les agences immobilières et les propriétaires  Rencontres économiques	Octobre	Fr. 2000.-		
	Novembre	Fr. 5000.-	mai et novembre	Fr. 12'000.-
<b>EXPÉRIENCE</b> Concours de la plus belle vitrine de Noël  Soutien dring-dring	Noël	Fr. 5000.-		Fr. 10'000.-
	Toute l'année	Fr. 15'000.-	Toute l'année	Fr. 15'000.-



<b>AIDES AUX COMMERCES</b> Cofinancement formation digitale présence sur les réseaux sociaux	Octobre	Fr. 4500.-	Printemps	Fr. 4500.-
<b>CONNAÎTRE</b> Cartographie des rez-de-chaussée  Monitoring	Septembre-octobre	-	Projet en cours de définition en collaboration avec l'OT	Budget à définir
<b>GOVERNANCE</b> Adaptation cahier des charges city manager			Dès janvier	-

Remarque : les montants budgétés en 2025 sont au budget. Les montants pour 2026 sont intégrés dans le processus budgétaire ordinaire.

Il est important de souligner que la Ville de Sion n'intervient que de manière complémentaire au financement des projets évoqués. En effet, chaque mesure, mis à part celles dépendant exclusivement de la ville comme les aménagements urbains par exemple, doit être cofinancée par les acteurs eux-mêmes (commerçants, associations).

Ces mesures sont une première étape. Les autres actions du catalogue soit nécessitent une réflexion plus poussée, soit seront déployées plus tard. Le maître-mot de ce déploiement étant toujours la collaboration étroite avec les acteurs et partenaires de la Ville.

Le projet Cœur de Ville fait partie intégrante du programme de législature 2025 – 2028 ce qui démontre, si besoin est, que cette thématique importante sera au cœur de notre activité ces prochaines années. C'est un travail de longue haleine et évolutif qui ne peut se faire qu'en concertation avec les acteurs eux-mêmes. Nous tenons d'ailleurs à souligner que les discussions et la collaboration avec Sion Commerces et Services, la commission consultative et l'UCOVA sont très dynamiques et fructueuses. Nous avons tous le souhait d'aller dans le même sens pour renforcer et promouvoir l'attractivité de notre Ville.

Acceptée par le conseil municipal en séance du 24 septembre 2025.

Philippe Varone

Président

Frédéric Delessert

Secrétaire municipal